|  |
| --- |
| FORMULE 1 |
| Avis de vente en vertu de l’hypothèque |
| *Loi sur les hypothèques*  |
| Veuillez noter le défaut d’acquitter les sommes échues en vertu d’une hypothèque en date du |
|       | 20 |    | consentie entre |
| **(indiquer ici le nom des parties et donner une description de la propriété hypothéquée)** |
|       |
| enregistrée le |       | 20 |    | dans la division d'enregistrement des  |
| droits immobiliers, la division d’enregistrement des actes, etc. |
| *Si l’hypothèque a été cédée, ajouter :*  |
| et cédée au (à la) soussigné(e) le |       | 20 |    | . |
| Je vous informe par la présente, que la somme échue à ce jour aux termes de l’hypothèque, en principal, intérêts (le cas échéant, ajouter : taxes, primes d’assurance ou autres frais) et frais se répartit comme suit : |
| **(indiquer les postes que représentent les sommes échues)** |
|       |
| À moins que les sommes précitées ne soient acquittées le |       | 20 |    |
| ou avant cette date, (cette date ne doit pas être inférieure à quarante-cinq jours de la date de signification de l’avis dans le cas d’exercice du pouvoir de vente en vertu de la partie II, ou inférieure à trente-cinq jours de la signification de l’avis dans le cas d’application de la partie III), je procéderai à la vente de la propriété grevée de l’hypothèque précitée en vertu des dispositions contenues à l’hypothèque (ou, le cas échéant : en vertu de la partie II de la Loi sur les hypothèques). |
| Le présent avis vous est remis puisque vous paraissez avoir un droit sur la propriété hypothéquée et peut-être le droit d’en effectuer le rachat. |
| Fait à |       | 20 |    |  |
| signé |  |
|  | Créancier hypothécaire |